



RSM Rsa
Connected for Success

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

24, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2012

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

24, avenue de la Grande Armée
75017 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport

- 3 -


III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 24 mai 2013

RSM Rsa
Commissaire aux Comptes



Arnaud Devoucoux
Associé

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

Compte de résultat comparé des exercices 2012 et 2011

(en euros)

I - PRODUITS	2012	2011	% de variation 12/11	
Cotisations et droits d'entrée ASF	4 845 904,00	4 449 955,00	+8,9	
Cotisations des sections	632 614,00	1 002 809,00	-36,9	
Sous-total	<u>5 478 518,00</u>	<u>5 452 764,00</u>	+0,5	
Produits divers de gestion courante	0,00	1 583,97	-	
Transfert de charges (ASFFOR)	116 922,89	111 917,43	+4,5	
Produits financiers	321 057,87	263 471,63	+21,9	
Reprise de provisions et divers	13 795,00	14 650,00	-5,8	
Total produits	<u>5 930 293,76</u>	<u>5 844 387,03</u>	+1,5	
II - CHARGES	2012	2011	% de variation 12/11	
Charges de personnel	3 018 528,86	2 962 631,03	+1,9	
Impôts et taxes	257 062,31	248 977,56	+3,2	
Loyer et charges locatives	727 373,77	664 607,37	+9,4	
Entretien, réparations, agencement, fournitures,	172 313,94	179 469,95	-4,0	
Circulaires, impression, frais postaux	175 211,67	222 289,77	-21,2	
Etudes, honoraires, documentation, congrès et assemblée	576 143,05	620 427,45	-7,1	
Cotisations professionnelles	473 573,50	460 319,97	+2,9	
Autres charges externes	268 044,56	261 437,37	+2,5	
Dotations aux provisions et aux amortissements	108 771,22	78 431,74	+38,7	
Impôts sur les bénéfiques	13 500,00	10 500,00	+28,6	
Total charges	<u>5 790 522,88</u>	<u>5 709 092,21</u>	+1,4	
III - RESULTAT	<i>Excédent</i>	139 770,88	<i>Excédent</i>	135 294,82

ASSOCIATION FRANCAISE DES SOCIETES FINANCIERES

BILANS COMPARES DES EXERCICES 2012 ET 2011

(En Euros)

ACTIF	Exercice 2012 net	Exercice 2011 net	PASSIF	Exercice 2012	Exercice 2011
ACTIF IMMOBILISE			Réserves	9 095 250,40	8 959 955,58
Immobilisations incorporelles	14 561,65	10 988,16	Résultat de l'exercice	139 770,88	135 294,82
Immobilisations corporelles	146 875,95	140 621,68	Provisions à caractère social	624 739,78	603 493,80
Immobilisations financières	8 715 815,24	8 665 565,13	Provisions pour risques et charges	57 264,46	57 264,46
TOTAL I	8 877 252,84	8 817 174,97	Dépôts reçus	15 000,00	15 000,00
ACTIF CIRCULANT			Dettes fournisseurs et cptes rattachés	243 124,33	337 753,85
Créances adhérents et comptes rattachés	154 090,88	673 922,00	Dettes fiscales et sociales	625 030,98	630 850,48
Autres créances	123 976,64	63 683,87			
Placements de trésorerie courante	1 442 057,39	1 033 228,00			
Disponibilités	168 492,90	115 333,40			
TOTAL II	1 888 617,81	1 886 167,27			
Charges constatées d'avance	34 310,18	36 270,75			
TOTAL III	34 310,18	36 270,75			
TOTAL DE L'ACTIF	10 800 180,83	10 739 612,99	TOTAL DU PASSIF	10 800 180,83	10 739 612,99

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les frais accessoires d'acquisition des immobilisations sont directement comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les modes les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Amortissements pour dépréciation</u>	<u>Amortissements fiscalement pratiqués</u>
Agencements, aménagements	durée du bail 9% L	10% L
Matériel de bureau et informatique	20% L	20% L
Matériel de transport	25% L	25% L
Mobilier	20% L	10% L

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ASF

31/12/2012

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plusd'1 an, -5ans
Créances clients et comptes rattachés	154 090,88	154 090,88	
Refacturation de frais de siège social à l'ASFFOR	115 922,89	115 922,89	
Débiteurs divers	8 053,75	8 053,75	
Charges constatées d'avance	34 310,18	34 310,18	
TOTAL GENERAL	312 377,70	312 377,70	0,00

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plusd'1 an, -5ans
Fournisseurs et comptes rattachés	243 124,33	243 124,33	
Personnel et comptes rattachés	221 937,54	221 937,54	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	330 212,64	330 212,64	
Etat : taxe sur les salaires	30 052,00	30 052,00	
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	29 228,80	29 228,80	
Impôts sur les bénéfices	13 500,00	13 500,00	
TOTAL GENERAL	868 055,31	868 055,31	0,00

ASF

31/12/2012

CHARGES A PAYER	439 711,05
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 444,71
Fournisseurs et comptes rattachés	64 388,71
Provision factures à recevoir	124 056,00
Dettes fiscales et sociales	251 266,34
Personnel autres charges à payer	75 284,54
Provision congés payés	86 929,00
Provision ch./congés payés	59 824,00
Formation continue	25 732,00
Contribution taxe handicapés	3 496,80

ASF

EFFECTIF MOYEN

31/12/2012

EFFECTIFS	Personnel salarié
Cadres	23
Employés	8
TOTAL	31

ASF

31/12/2012

Immobilisations financières		Plus-value latente au 31/12/2012	plus d'1an, -11ans
	8 715 815,24		
Autres immobilisations financières	8 715 815,24		
Autres titres immobilisés	8 591 249,45	1 112 046,00	
Prêts à long terme	117 506,15		117 506,15
Dépôts versés	7 059,64		7 059,64

Autres titres		Plus-value latente au 31/12/2012	plus d'1an, -11ans
	1 442 057,39		
Valeurs mobilières de placement	1 442 057,39		
Valeurs mobilières de placement	1 442 057,39	32,79	

ASF

AVAL ET CAUTIONS DIVERS

31/12/2012

Dénomination	Cautionnement solidaire	plus de 10 ans
BNP PARIBAS PARIS ASSOCIATIONS 37/39 rue Anjou 75008 PARIS référence : ordre 684 - KSD 0819 117285/35 en faveur de CIPAV 21, rue de Berri 75008 PARIS	133 137,00	133 137,00